

AGIR POUR SA SANTÉ ET CELLE DES AUTRES

Patients, consommateurs, usagers, participez aux côtés des professionnels de santé à l'amélioration de la sécurité des médicaments, des produits de la vie courante et des actes de soins.

Signalez tout événement non souhaité ou tout effet inhabituel qui a eu un impact négatif sur votre santé ou celle de vos proches.



Produit
à usage médical



Acte
de soins



Produit
de la vie courante

Votre rôle est complémentaire à celui des professionnels de santé . Lorsque vous signalez un événement indésirable, vous aidez les autorités sanitaires à :

- ➔ identifier de nouveaux risques ;
- ➔ mettre en œuvre des mesures pour prévenir ou limiter ces risques.

À QUOI SERT VOTRE SIGNALEMENT ?

Il concerne un produit à usage médical...



➔ Modifier une notice, ajouter une précaution d'emploi ou retirer du marché un produit jugé dangereux...

Il concerne un produit de la vie courante...



➔ Alerter les consommateurs, modifier le conditionnement d'un produit, rappeler des lots ou retirer le produit concerné du marché...

Il concerne un acte de soin...



➔ Renforcer la qualité et la sécurité des soins, en ville ou en établissement...